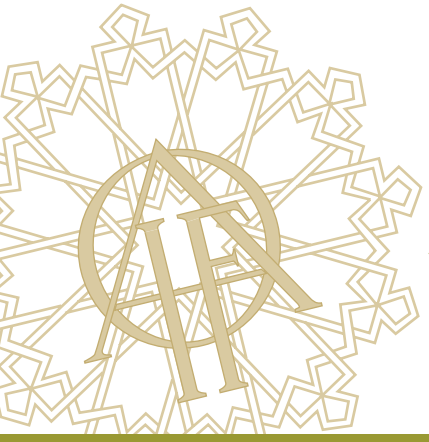
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 29 (1995), p. 75-90

Jean-Michel Mouton, Sāmī Ṣāliḥ ʿAbd Al-Mālik

La forteresse de l’île de Graye (Qalʿat Ayla) à l’époque de Saladin. Étude épigraphique et historique.

Conditions d’utilisation

L’utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l’éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l’éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d’Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l’Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d’Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d’archéologie orientale - Le Caire

Jean-Michel MOUTON, Sāmī ʿABD AL-MĀLIK

LA FORTERESSE DE L'ÎLE DE GRAYE (QALʿAT AYLA) À L'ÉPOQUE DE SALADIN

Étude épigraphique et historique

L'île de Graye, située à l'extrémité septentrionale du golfe d'Aqaba, est aujourd'hui plus connue sous le nom de Ğazīrat Faraʿūn. Distants de quelques centaines de mètres des côtes égyptiennes, les deux éperons rocheux qui la composent et dominent en à-pic le fossé tectonique d'Aqaba abritent une forteresse médiévale connue des sources arabes sous le nom de Qalʿat Ayla. Ce site abandonné depuis le Moyen Âge fut redécouvert au XIX^e^ siècle par les voyageurs européens qui, tels Eduard Rüppel ou David Roberts, nous en livrèrent des représentations sous forme de dessins ou de lithographies tout empreints de l'atmosphère orientaliste du temps (fig. 1) [1]. La première étude du monument date de ces années-là. Le 18 mars 1827, Léon de Laborde et son assistant, le jeune ingénieur breton Linant de Bellefonds, accostent sur l'île et y demeurent une journée, le temps pour eux de signaler la présence d'inscriptions, de donner une description du site et d'en dresser un premier plan très sommaire [2]. Cette étude pionnière sera poursuivie au XIX^e^ et au début du XX^e^ siècle avec notamment les premières tentatives d'Edward Robinson puis du père Savignac pour dresser un historique du lieu en utilisant les sources médiévales, arabes et latines [3].

1. E. Rüppel effectua son voyage en 1822 et livra une description et une esquisse de la citadelle (qu'il appelle Gelat Emrag) depuis la rive ; faute d'embarcation, il ne put se rendre sur l'île (*Reisen in Nubien, Kordofan und dem peträischen Arabien*, Francfort sur le Main, 1829, p. 251-252, 386-387 et pl. VII). David Roberts passa devant l'île de Graye en 1839 et commença à publier ses planches à partir de 1842 avec un texte de G. Croly (*The Holy Land, Syria, Idumea, Arabia, Egypt and Nubia*, Londres, 1842-1849) ; voir aussi, W.H. Bartlett, *Forty days in the desert on the track of the Israelites*, 1848, fig. 7).

2. L. de Laborde, *Voyage de l'Arabie Pétrée*, Paris, 1830, p. 48-49 et pl. ; réédité partiellement sous le titre, *Pétra retrouvée, Voyage de l'Arabie Pétrée, 1828*, Paris, 1994, p. 131-135. Un récit plus détaillé de ce voyage fut édité en anglais sous le titre, *Journey through Arabia Petra to Mount Sinai and the excavated city of Petra*, Londres, 1836. L'inscription du « quatorzième siècle (?) » signalée par Léon de Laborde et recopiée par Linant de Bellefonds, ne fut, à notre connaissance, jamais publiée. N. Šuqayr signale également, d'après un voyageur européen du XIX^e^ siècle dont il ne cite pas le nom, la présence d'une inscription au-dessus d'une porte de l'enceinte avec la mention du nom du constructeur de la citadelle (*Tārīḫ Sīnā'*, Le Caire, 1916, p. 17).

3. Ed. Robinson, *Biblical researches in Palestine, Mount Sinai, Arabia Petraea and Egypt in 1838* I, Londres, 1841, p. 237 sq. ; M.R. Savignac, « Une visite de l'île de Graye », *RevBibl* X, 1913, p. 588-596.

AnIsl 29 (1995), p. 75-90 Jean-Michel Mouton, Sāmī Ṣāliḥ ʿAbd Al-Mālik
La forteresse de l'île de Graye (Qalʿat Ayla) à l'époque de Saladin. Étude épigraphique et historique.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Depuis lors ce monument n'a suscité aucune nouvelle monographie, le contexte politique troublé de ce dernier demi-siècle y étant sans doute pour beaucoup. Pourtant nombre de questions demeurent, aussi fondamentales que celles de la date de construction de l'édifice et de la part prise par les croisés et les musulmans dans son aménagement. Après la rétrocession de cet îlot à l'Égypte en 1982, le Service des antiquités a entrepris un vaste programme de restauration de la citadelle, accompagné de campagnes de fouilles [4]. Celles-ci ont permis de découvrir trois stèles d'époque médiévale qui, confrontées au matériel littéraire et épigraphique aujourd'hui à notre disposition, apportent quelques précisions nouvelles sur l'histoire de ce monument.

INSCRIPTION N° 1 : TEXTE DE CONSTRUCTION.

Stèle trouvée en 1987, lors de la seconde campagne de fouilles du Service des antiquités de l'Égypte, entreposée ensuite dans les réserves du musée de Port-Saïd, transférée en 1994 au musée de Ṭābā où elle est aujourd'hui exposée. Dalle calcaire inscrite en creux, avec encadrement (longueur : 48,5 cm ; hauteur : 31,5 cm ; épaisseur : 6,5 cm) ; six lignes en naskhi ayyoubide. Présence de points diacritiques.

Inédit.

١- بسم الله الرحمن الرحيم أعمر هذا الفرن المبارك
٢- العبد الخاضع لله علي بن سختكمان الناصري
٣- العادلي في أيام الملك الناصر يوسف بن أيوب
٤- صلاح الدنيا والدين محي دولت أمير المؤمنين
٥- سلطان جيوش المسلمين وذلك بتاريخ شهر
٦- شوال سنة ثلاث وثمانين وخمس مايه

Ligne 4: Le *tā,* au lieu du *tā marbūṭa,* à la fin du mot دولـــــــت se distingue clairement.

4. Pour avoir un aperçu de la première campagne de fouilles et de la restauration qui a suivi, voir le fascicule publié par l'Organisation des antiquités de l'Égypte et intitulé : *Sinai monuments, Island of Pharaoun, Citadel of Salah al-dīn,* Le Caire, 1986.

AnIsl 29 (1995), p. 75-90 Jean-Michel Mouton, Sāmī Ṣāliḥ ʿAbd Al-Mālik
La forteresse de l'île de Graye (Qalʿat Ayla) à l'époque de Saladin. Étude épigraphique et historique.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Traduction.

1. *Au nom de Dieu le Clément, le Miséricordieux. A fait aménager ce four béni*
2. *le serviteur soumis à Dieu, ʿAlī b. Saḫtkamān al-Nāṣirī*
3. *al-ʿĀdilī, sous le règne d'al-Malik al-Nāṣir Yūsuf b. Ayyūb*
4. *Ṣalāḥ al-Dunyā wa l-Dīn, le vivificateur de l'empire de l'émir des Croyants,*
5. *Sultan des armées des musulmans et cela au mois de*
6. *šawwāl 583 (déc. 1187 - janv. 1188).*

INSCRIPTION N° 2 : TEXTE DE CONSTRUCTION.

Stèle trouvée en 1987, lors de la seconde campagne de fouilles du Service des antiquités de l'Égypte, entreposée ensuite dans les réserves du musée de Port-Saïd, transférée en 1994 au musée de Ṭābā où elle est aujourd'hui exposée. Dalle calcaire inscrite en creux, sans encadrement, brisée à l'angle supérieur gauche, de sorte que la fin des lignes 1 et 2 est perdue (longueur : 48,5 cm ; hauteur : 24 cm ; épaisseur : 17,5 cm) ; cinq lignes en naskhi ayyoubide. Sans points diacritiques.

Inédit.

١- بسم الله الرحمن الرحيم أعمر هذا

٢- السور المبارك العبد الخاضع لله حـ ..

٣- علي بن سختكمان الناصري العادلي في أيام

٤- الملك الناصر صلاح الدين بتاريخ شهر المحرم اربع وثما

٥- نين وخمسمائه وصلى الله على سيدنا محمد

Lignes 1 et 2 : ce texte commémore visiblement un double aménagement, peut-être faut-il associer à la muraille une tour, comme cela est le cas à deux reprises à Ṣadr (cf. J.-M. Mouton, « Autour des inscriptions de Ṣadr (Qalʿat al-Ǧindī) au Sinaï », *AnIsl* XXVIII, 1994, ins. 3 et 4).

Traduction.

1. *Au nom de Dieu le Clément, le Miséricordieux. A fait aménager ce...*
2. *la muraille bénie, le serviteur soumis à Dieu,*
3. *ʿAlī b. Saḫtkamān al-Nāṣirī al-ʿĀdilī, sous le règne*
4. *d'al-Malik al-Nāṣir Ṣalāḥ al-Dīn au mois de muḥarram 584 (mars 1188)*
5. *Que Dieu bénisse notre Seigneur Muḥammad.*

AnIsl 29 (1995), p. 75-90 Jean-Michel Mouton, Sāmī Ṣāliḥ ʿAbd Al-Mālik
La forteresse de l'île de Graye (Qalʿat Ayla) à l'époque de Saladin. Étude épigraphique et historique.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

INSCRIPTION N° 3 : TEXTE DE FONDATION.

Stèle trouvée en 1983, lors de la première campagne de fouilles du Service des antiquités de l'Égypte, installée en 1984 à son emplacement supposé originel sur la façade nord de la mosquée, au-dessus de la porte. Dalle calcaire inscrite en creux, dans un cadre à deux queues d'aronde (pour la pierre, longueur : 45 cm ; hauteur : 29 cm ; pour la surface inscrite, longueur : 24 cm ; hauteur : 23,5 cm) ; cinq lignes en naskhi ayyoubide, quelques signes diacritiques. La fin de la deuxième et de la troisième lignes, la majeure partie de la quatrième et de la cinquième lignes sont effacées.

Bibl. : *Sinai monuments, Island of Pharaoun, Citadel of Salah al-dīn*, publ. de l'Organisation des antiquités de l'Égypte, Le Caire, 1986, sans pagination.

١- أمر بإنشاء هذا المسجـ[ـد]
٢- المبارك الأمير حسام الـ[ـدين]
٣- باخل بن حمدا[ن] فـ[ـي] شعـ[ـبان] الملك
٤- المعظم سـ[ـنة] ...
٥- وخمـ[ـسمائه]

Ligne 3 : la lecture باخل plutôt que باجل (publ. OAE) semble s'imposer. Le premier nom est attesté dans les sources médiévales alors que le second ne l'est pas (voir *infra*).
Gravé dans la queue d'aronde droite, au niveau de l'interligne, entre les lignes 2 et 3, le mot الملك, pourtant très lisible, n'apparaît pas dans la publication de l'OAE. Le nom du souverain, sans doute ayyoubide, devait être gravé dans la queue d'aronde gauche. Il est aujourd'hui effacé.

Ligne 5 : La restitution du premier mot proposée dans la publication de l'OAE est وحده.

Traduction.

1. *A ordonné la construction de cette mosquée*
2. *bénie l'émir Ḥusām al-Dīn*
3. *Bāḥil b. Ḥamdān en šaʿbān*
4. *le magnifié de l'année*
5. *cinq cent.....*

AnIsl 29 (1995), p. 75-90 Jean-Michel Mouton, Sāmī Ṣāliḥ ʿAbd Al-Mālik
La forteresse de l'île de Graye (Qalʿat Ayla) à l'époque de Saladin. Étude épigraphique et historique.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

COMMENTAIRE.

Deux seulement des trois inscriptions dont nous livrons le texte ont une date encore lisible. Pourtant, il nous est apparu que l'inscription n° 3 appartenait à un groupe voisin des deux précédentes et datait elle-aussi du début de l'époque ayyoubide. Le premier critère de rapprochement est d'ordre calligraphique ; dans tous les cas, on a affaire à une écriture naskhi, incisée dans la pierre et dont le caractère est somme toute assez fruste. Ce type de naskhi est assez proche des écritures lapidaires provinciales de la fin du XII[e] siècle et du début du XIII[e] que l'on retrouve notamment à Bosra [5]. Il faut tout de même noter que le lapicide qui a exécuté les inscriptions 1 et 2 n'est pas celui de l'inscription n° 3. Les deux premières, gravées à trois mois d'intervalle, présentent un caractère très cursif qui ne se retrouve pas sur l'inscription n° 3.

Cette dernière inscription présente quelques particularités : les caractères sont incisés plus profondément dans la pierre que pour les deux autres inscriptions. D'autre part, l'exécution de certaines lettres est très caractéristique : le *lām* lorsqu'il est suivi d'un *mīm* est toujours lié à celui-ci par la gauche. La boucle de ce même *mīm*, en position finale reste ouverte, le *hā* est exécuté avec deux boucles. Enfin, on note que le *alif* en position isolée se termine par une courbe orientée vers la gauche mais celle-ci est moins prononcée que sur les inscriptions 1 et 2. Tous ces traits ne sont pas sans rappeler le type de naskhi ayyoubide qui avait été qualifié par M. van Berchem de Coradin, du nom donné par les Francs à al-Malik al-Muʿaẓẓam ʿIsā, parce qu'il se rencontrait fréquemment dans les inscriptions de ce souverain [6]. Des différences sont cependant visibles : les lettres de notre inscription n'ont ni l'épaisseur, ni la régularité que l'on trouve dans le Coradin ; les points et signes diacritiques y sont plus rares ; cependant, il semble bien que l'on ait là une première ébauche de ce style calligraphique qui fixera ses canons au début du VII[e]/XIII[e] siècle.

Ces différences d'ordre calligraphique impliquent un écart chronologique dans l'exécution des deux groupes de stèles, écart confirmé par les différents noms de gouverneurs qui se sont succédé à la tête de la citadelle. Si le premier nom (ʿAlī b. Saḫtkamān) nous est connu par les inscriptions de Ṣadr [7], le second (Ḥusām al-Dīn Bāḫil) est plus délicat à identifier. Ce nom n'est pourtant pas absent des chroniques de cette époque.

5. S. Ory, *Cimetières et inscriptions du Ḥawrān et du Ǧabal al-Durūz*, Paris, 1989, p. 60.

6. M. van Berchem, *Matériaux pour un corpus inscriptionum arabicarum : Jérusalem* I, p. 123 et n. 3. Pour d'autres exemples de Coradin, voir R. Amitai, « Notes on the Ayyūbid Inscriptions at al-Ṣubayba (Qalʿat Nimrūd) », *DOP* 43, 1989, p. 113-119. Le recensement des inscriptions d'al-Malik al-Muʿaẓẓam ʿIsā a été effectué par N. Élisséeff, « À propos d'une inscription d'al-Malik al-Muʿaẓẓam ʿIsā, contribution à l'étude de son règne », *AAASyr* IV et V, 1954-55, p. 4-6.

7. J.-M. Mouton, « Autour des inscriptions de Ṣadr (Qalʿat al-Ǧindī) au Sinaï », *AnIsl* XXVIII, 1994, p. 31-36.

AnIsl 29 (1995), p. 75-90 Jean-Michel Mouton, Sāmī Ṣāliḥ ʿAbd Al-Mālik
La forteresse de l'île de Graye (Qalʿat Ayla) à l'époque de Saladin. Étude épigraphique et historique.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

C'est un nom kurde porté au moins par un émir de Saladin. En vérité, très peu de choses nous sont connues sur ce personnage, à aucun moment son *laqab*, qui nous permettrait une identification formelle, n'apparaît dans les sources. Nous savons seulement qu'il partit pour le Yémen en 577/1181-1182 ; on le retrouve de nouveau dans cette province deux décennies plus tard en 599/1202-1203 [8]. La rareté de cet anthroponyme conduit tout de même à conclure qu'une forte probabilité existe pour que le personnage de l'inscription et celui des chroniques soient le même [9]. Quant à la date exacte de son gouvernement, ces seuls éléments ne suffisent pas à la préciser ; les quelques éléments de sa biographie nous autorisent pourtant, pensons-nous, à effectuer la restitution de la ligne 5 (ins. n° 3) en proposant le dernier quart du VI[e] siècle comme date de cette inscription. Il est difficile d'aller au-delà ; le gouvernement de Bāḥil peut aussi bien remonter au règne de Saladin qu'à celui de ses successeurs immédiats sur l'Égypte et la Syrie (al-ʿAzīz, al-ʿĀdil ou al-Muʿaẓẓam). Le fait que l'on rencontre Bāḥil au Yémen en 577 et en 599 (1181 et 1203), n'implique pas non plus qu'il demeura en permanence dans cette province ; il put fort bien revenir du Yémen pour exercer les fonctions de gouverneur de l'île de Graye.

Les trois inscriptions présentées commémorent des travaux à l'intérieur de l'enceinte de la forteresse de l'île de Graye. Dans un cas (ins. n° 3), il est fait état de façon formelle de construction nouvelle (*amara bi-'inšā'*), dans les deux autres cas, le terme *'aʿmara* est employé ; l'ambiguité du mot empêche de dire si l'on a affaire à de nouveaux aménagements ou à des constructions nouvelles [10] ; il nous semble cependant que la seconde hypothèse doit être retenue. Ce terme employé quelques années auparavant dans les inscriptions de Ṣadr désignait de nouvelles constructions effectuées sous l'autorité du même ʿAlī b. Saḫtkamān. Cependant l'aménagement d'un four

8. Maqrīzī, *Kitāb al-Sulūk* (I, 1), éd. M. Muṣṭafā, Le Caire, 1934, p. 75 ; Ibn Wāṣil, *Mufarriǧ al-kurūb* III, p. 137. On trouve également dans les sources un certain nombre de descendants de ce Bāḥil dont Širkūh b. Bāḥil dont la *nisba* est Zarzāy (Abū Šāma, *Kitāb al-rawḍatayn* II, éd. Būlāq, 1870, p. 193 ; *Mufarriǧ al-kurūb* II, p. 373 ; Ibn Šaddād, *Sīrat Ṣalāḥ al-Dīn*, éd. Ǧ.D. al-Šayyāl, Le Caire, 1962, p. 194), Badr al-Dīn b. Bāḥil (*Kitāb al-Sulūk*, (I, 2), p. 306), ʿImād al-Dīn Aḥmad b. Bāḥil (Ibn al-Furāt, *Tārīḫ duwal al-Islām* VIII, éd. université américaine de Beyrouth, p. 4) et Šams al-Dīn Muḥammad b. Bāḥil qui fut gouverneur d'Alexandrie au début de l'époque mamelouke (*Kitāb al-Sulūk*, (I, 2), p. 389 ; al-Yūnīnī, *Ḏayl Mir'āt al-zamān* III, Haydarabad, 1960, p. 88) ; Ibn al-Dawādārī, *Kanz al-Durar* VII, éd. Institut allemand du Caire, p. 344). On rencontre également des membres de sa clientèle : Ǧamāl al-Dīn Aqaš al-Bāḥilī (Ibn al-Furāt, *Tārīḫ duwal al-Islām* VII, p. 163).

9. Nous n'avons trouvé dans les chroniques qu'un seul autre personnage portant ce nom, il s'agit de Badr al-Dīn Bāḥil b. ʿAbd Allāh qui vécut à la fin de l'époque ayyoubide. Son *laqab* et le nom de son père excluent toute identification avec le personnage qui nous occupe (al-Nuwayrī, *Nihāyat al-'arab* XXXI, éd. al-hay'a al-miṣriyya al-ʿamma li l-kitāb, 1992, p. 124).

10. M. van Berchem notait l'ambiguïté du mot à la première forme (*ʿamara*) et avait opté pour une traduction allant de restauration à aménagement (*CIA, Jérusalem « ville »* I, p. 273 sq.).

AnIsl 29 (1995), p. 75-90 Jean-Michel Mouton, Sāmī Ṣāliḥ ʿAbd Al-Mālik
La forteresse de l'île de Graye (Qalʿat Ayla) à l'époque de Saladin. Étude épigraphique et historique.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

(ins. n° 1) ou l'édification d'une section du mur d'enceinte (ins. n° 2) ne constituent que des aménagements ponctuels. Il ne peut à notre sens s'agir que des ultimes étapes de la construction de la citadelle. Les sources arabes sont formelles : les croisés, qui occupèrent l'île entre 1116 et 1170, y édifièrent les premiers une citadelle [11]. Nous ne savons quasiment rien sur cet édifice originel, cependant il devait déjà posséder un système défensif redoutable puisque Saladin monta en rabīʿ II 566 / déc. 1170, une véritable expédition pour s'en emparer. Il fit construire des navires au Caire puis les fit transporter à travers le Sinaï à dos de chameaux pour enfin les faire remonter et s'emparer de l'île [12].

Dès les premières années de la reconquête, les gouverneurs musulmans de la forteresse durent renforcer le système défensif. En 578/1182-1183, lors de sa fameuse expédition en mer Rouge, Renaud de Châtillon tenta de s'en emparer. Il dut renoncer devant la résistance de la garnison et se contenter de bloquer tout accès à l'île tandis que ses hommes allaient piller les ports de la mer Rouge [13]. Il nous semble que dès cette date tous les grands éléments architecturaux de l'édifice, encore aujourd'hui visibles, avaient été bâtis, à savoir le grand mur d'enceinte empêchant tout accostage des navires ennemis et les grandes citernes fournissant à la garnison deux mois d'approvisionnement en eau [14].

11. Les auteurs qui nous donnent cette information sont al-Bundārī (*Sanā al-barq al-Šāmī*, éd. F. al-Nabrāwī, Le Caire, 1979, p. 57) ; Abū Šāma (*Kitāb al-rawḍatayn fī aḫbār al-dawlatayn* I, 2, éd. M. Aḥmad et M. Ziyāda, Le Caire, 1962, p. 619-620 ; lettre du cadi al-Fāḍil publiée également in *Rasā'il al-ḥarb wa l-salām min tarassul al-Qāḍī al-Fāḍil*, éd. M. Naǧaš, Le Caire, 1984, p. 99) ; Ibn Wāṣil (*Mufarriǧ al-kurūb* II, p. 489 et III, p. 294) et Ibn al-Furāt (*Tārīḫ duwal al-Islām*, éd. Šammāʿ, Baṣra, 1967, p. 126-127).

12. Sur la prise de la forteresse par Saladin, une des sources les plus détaillées est Ibn al-Furāt (*Tārīḫ duwal al-Islām*, éd. Šammāʿ, Baṣra, 1967, p. 126-127) qui qualifie la forteresse franque d'inexpugnable (*manīʿa*) ; voir aussi : al-Bundārī, *op. cit.*, p. 57 ; Abū Šāma, *op. cit.*, p. 486 ; Ibn al-Aṯīr, *Al-Kāmil fī l-tārīḫ* IX, éd. C.J. Tornberg, Leyde, 1863, p. 240 ; Sibṭ Ibn al-Ǧawzī, *Mir'āt al-zamān* VIII, 1, Hayderabad, 1951, p. 283 ; Abū l-Fidā', *Tārīḫ* III, p. 52 sq. ; Ibn al-Dawādārī, *Kanz al-durar wa ǧāmiʿ al-ġurar* VII, éd. Munaǧǧid, Le Caire, 1961, p. 47 ; al-Ḏahabī, *Tārīḫ al-Islām*, ms. Dār al-kutub, tārīḫ 42, f. 244 ; al-Nuwayrī, *Nihāyat al-'arab* XXVIII, éd. al-hay'a al-miṣriyya al-ʿāmma li l-kitāb, Le Caire, 1992, p. 391 ; Maqrīzī, *Kitāb al-Sulūk* (I, 1), p. 44 ; *id.*, *al-Ḫiṭaṭ* I, éd. Būlāq, 1270 H., p. 185 ; Ibn Taġrībirdī, *al-Nuǧūm al-zāhira* V, éd Dār al-kutub, Le Caire, p. 385 sq. ; al-Ǧazarī, *Durar al-fawā'id al-munaẓẓama*, Le Caire, 1383 H., p. 496 ; ʿAlī Bāšā Mubārak, *al-Ḫiṭaṭ al-tawfīqiyya* VIII, Le Caire, 1990, p. 339 ; pour le contexte historique dans lequel s'effectue cette reconquête, voir J. Richard, *Le Royaume latin de Jérusalem*, PUF, Paris, 1953, p. 54 sq.

13. L'article essentiel sur cet épisode est celui de G. La Viere Leiser (« The Crusader Raid in the Red Sea in 578/1182-83 », *JARCE* XIV, 1977, p. 87-100) avec une étude sur la spécificité de chaque source. Pour ce qui concerne le siège d'Aylat, un des épisodes de cette expédition, la source la plus détaillée est ʿImād al-Dīn al-Iṣfahānī, *al-Barq al-Šāmī* V, éd. F. Ḥusayn, ʿAmmān, 1987, p. 69-74. Il faut ajouter aux sources citées par G. La Viere Leiser, al-Ḫazrağī, *Tārīḫ dawlat al-Akrād wa l-Atrāk*, ms. Istanbul, Süleymaniye, Hakimoġlu Ali Paša, n° 695, f. 7 r° et v°.

14. Détail que l'on trouve chez al-Maqrīzī et qui est repris par al-Ǧazarī à propos d'importantes pluies qui tombèrent en 577/1181-1182 et remplirent les citernes de la citadelle (*al-Ḫiṭaṭ* I, p. 185 ; *Durar*, p. 496).

AnIsl 29 (1995), p. 75-90 Jean-Michel Mouton, Sāmī Ṣāliḥ ʿAbd Al-Mālik
La forteresse de l'île de Graye (Qalʿat Ayla) à l'époque de Saladin. Étude épigraphique et historique.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Dans ce contexte, la date « tardive » des inscriptions peut surprendre : les deux premières commémorent des travaux ayant été exécutés à la fin de 1187 et au début de 1188, soit quelques mois après la chute de Jérusalem, alors que la menace franque semble avoir été désormais réduite. Notons cependant qu'à ces dates les deux forteresses franques les plus menaçantes pour l'île de Graye résistaient toujours : Kérak ne tomba aux mains des musulmans qu'en novembre 1188 et Šawbak en avril 1189. Ces menaces latentes expliquent sans doute les travaux sur le mur d'enceinte. Il faut peut-être aussi voir dans ces travaux des réaménagements rendus nécessaires non seulement par le contexte politique présent mais aussi par les événements passés ; la citadelle avait eu à souffrir du siège franc de 578/1182-1183 et, à la même époque, de violentes pluies, qui avaient détruit des bâtiments de garnison et sapé les fondations du mur d'enceinte [15]. Ces réparations qui avaient pu tarder devenaient nécessaires en temps de crise. Il faut enfin tenir compte de la personnalité même du gouverneur, ʿAlī b. Saḫtkamān, qui avait été en poste à la forteresse de Ṣadr où il s'était signalé par de nombreux travaux d'aménagement (édification de deux mosquées, réaménagement du mur d'enceinte) [16]. Il est fort possible que dès son arrivée à l'île de Graye, il ait voulu là aussi laisser sa marque.

La construction d'une mosquée par Bāḫil semble être une initiative tout à fait ponctuelle et peut-être une des dernières dans l'histoire du bâtiment (fig. 2). Le père Savignac avait déjà noté la place originale de l'édifice au sein de la citadelle où il formait « une sorte d'appendice » ajouté au sud-est du corps principal du bâtiment, ce qui tendrait à prouver sa construction tardive [17]. Il est vraisemblable que cet édifice n'ait pas été le premier lieu de prière de la citadelle. Dès la reconquête de 566/1170, une mosquée *(ǧāmiʿ)* avait dû être aménagée, peut-être dans une salle qui existait déjà [18].

Ces trois inscriptions nous livrent également des informations sur l'administration de la citadelle. Bien que reconquise à une époque où Saladin ne contrôlait encore que l'Égypte (566/1170), il semble que, très tôt après la conquête de Damas, la forteresse de l'île de Graye fut rattachée administrativement à la Syrie, comme aux premiers temps du califat, alors que le Sinaï dépendait de l'Égypte [19]. Les inscriptions 1 et 2 montrent clairement que la citadelle était directement sous la tutelle du sultan résidant

15. Sur cet événement climatique et ses conséquences sur la citadelle : Maqrīzī, *Kitāb al-Sulūk* (I, 1), p. 75 ; *id.*, *al-Ḫiṭaṭ* I, p. 185 ; al-Ǧazarī, *Durar*, p. 496. Quelques années plus tard (en 590/1194), ces pluies destructrices sapèrent les fondations des murs du Caire (al-Nuwayrī, *Nihāyat al-'arab* XXVIII, p. 446).

16. J.-M. Mouton, « Autour des inscriptions de Ṣadr (Qalʿat al-Ǧindī) au Sinaï », *AnIsl* XXVIII, 1994, p. 31-36.

17. Savignac, *op. cit.*, p. 5.

18. Un *Ǧāmiʿ* avait été construit à l'intérieur de la forteresse de Ṣadr (voir ins. n° 5 *in* J.-M. Mouton, *op. cit.*)

19. Voir à ce sujet, Le Strange, *Palestine under the Moslems*, Londres, 1890, p. 27-29. Au début du XIV^e^ siècle, au moment où écrit Abū l-Fidā', il semble qu'Aylat soit rattachée à l'Égypte (*Taqwīm al-buldān*, éd. Reinaud, Paris, 1840, p. 87).

AnIsl 29 (1995), p. 75-90 Jean-Michel Mouton, Sāmī Ṣāliḥ ʿAbd Al-Mālik
La forteresse de l'île de Graye (Qalʿat Ayla) à l'époque de Saladin. Étude épigraphique et historique.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

à cette époque essentiellement à Damas ; à aucun moment en effet n'apparaît le nom d'un de ses représentants *(nā'ib)* en province comme nous l'avions rencontré sur les inscriptions de Ṣadr.

La titulature de Saladin, très abrégée dans l'inscription n° 2, est en revanche assez développée dans l'inscription n° 1. Le titre en *amīr al-mu'minīn* était déjà connu et il ne présente pas ici d'originalité quant à la date ni au lieu. Saladin est qualifié de *Muḥyi al-dawla amīr al-mu'minīn* dès 576/1180-1181 dans une inscription cairote et on retrouve cette titulature aussi bien au Caire qu'à Jérusalem, Damas ou Manbiğ [20]. Plus rare est en revanche le titre en *Sulṭān ğuyūš al-muslimīn*, il n'apparaît à notre connaissance dans aucune autre inscription du sultan ayyoubide ; il sera pourtant porté par ses successeurs [21]. Ce titre est d'autant plus intéressant que l'on ne connaissait jusqu'à présent pour Saladin qu'un seul titre en sulṭān *(sulṭān al-Islām wa l-muslimīn)* qui apparaît à la fin des années 570 [22]. Ce nouveau titre ne remet cependant pas en cause les conclusions de N. Élisséeff qui estimait qu'il ne fallait pas considérer le titre de *sulṭān* comme souverain tant qu'il ne se trouvait pas isolé en tête de protocole [23]. Il fait peu de doute que ce titre est à mettre en relation avec la reprise du *ğihād* par Saladin et doit être lié directement avec la reconquête de Jérusalem quelques mois avant que ne soit gravée cette inscription [24]. Sa rareté tient sans doute au fait que le sultan se l'auto-octroya et ne le porta que peu de temps après la reconquête.

La forteresse de l'île de Graye était administrée directement par un gouverneur qui portait sous le règne de Saladin le titre de *nā'ib* [25]. Comme cela a été constaté pour d'autres citadelles, ces hommes étaient recrutés dans les milieux orientaux proches de la famille ayyoubide : ʿAlī b. Saḫtkamān était vraisemblablement persan et Bāḫil était kurde. Le premier de ces personnages n'apparaît à aucun moment dans les chroniques du temps, pourtant il semble que ce fut un des personnages clés de l'histoire du Sinaï sous Saladin. Nous savons par les inscriptions conservées à Ṣadr qu'il prit les fonctions de gouverneur de cette forteresse du Sinaï central entre 579/1183-84 et raǧab 581 / sept.-oct. 1185 ; il nous est signalé à ce poste pour la dernière fois en šawwāl 582 / déc. 1186 - janv. 1187 tandis que son successeur à Ṣadr est en fonction en ǧumādā II 583 / août-sept. 1187. Les inscriptions de l'île de Graye nous signalent par

20. G. Wiet, « Les inscriptions de Saladin », *Syria* III, 1922, p. 311-312 et 317. Ce titre se retrouve sur des pièces de monnaie frappées à Mayyāfāriqīn, Niṣībīn et Ḥarrān (P. Balog, *The coinage of the Ayyūbids*, Londres, 1980, p. 100-102).

21. Al-Malik al-ʿĀdil est qualifié de *Sulṭān ǧuyūš al-muslimīn* dès 592/1195 dans un décret (S.M. Stern, « Two Ayyūbid decrees from Sinai », in *Coins and documents from the Medieval Near-East*, Variorum reprints, Londres, p. 11 et 20) et à partir de 605/1208-1209 sur les inscriptions (*RCEA* X, ins. 3639).

22. Voir J.-M. Mouton, *op. cit.*, p. 51.

23. N. Élisséeff, « Les titulatures de Nūr ad-Dīn d'après ses inscriptions », *BEO* XIV, 1952-1954, p. 180.

24. Sur les monnaies frappées à Damas au lendemain de la prise de Jérusalem, Saladin est qualifié de *Sulṭān al-Islām wa l-muslimīn* (P. Balog, *op. cit.*, p. 77).

25. Maqrīzī, *Kitāb al-Sulūk* (I, 1), p. 72 ; *id.*, *al-Ḫiṭaṭ* I, p. 185 ; al-Ǧazarī, *Durar*, p. 496.

AnIsl 29 (1995), p. 75-90 Jean-Michel Mouton, Sāmī Ṣāliḥ ʿAbd Al-Mālik
La forteresse de l'île de Graye (Qal'at Ayla) à l'époque de Saladin. Étude épigraphique et historique.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

ailleurs qu'il était gouverneur de cette forteresse en šawwāl de cette même année 583 (déc. 1187-janv.1188). La nomination sur l'île de Graye en 583/1187 serait donc à situer quelques mois avant ou quelques mois après la prise de Jérusalem (raǧab 583 / sept.-oct. 1187). Nous avions émis l'hypothèse dans un précédent article que ʿAlī b. Saḫtkamān aurait pu participer à la campagne contre Jérusalem dans le contingent égyptien dirigé par al-Malik al-ʿĀdil [26]. Dans ce cas, la nomination de ʿAlī b. Saḫtkamān sur l'île de Graye serait intervenue après la prise de Jérusalem. Un premier indice va dans ce sens : cette nomination est indiscutablement dans la carrière de ce Persan une promotion peut-être liée à son bon comportement lors de cette campagne. Outre de simples questions d'environnement, le golfe d'Aqaba offre en effet un climat et des conditions de vie plus cléments que les vastes étendues désertiques du Sinaï central ; la forteresse de l'île de Graye, située au carrefour des routes d'Égypte, de Syrie et du Ḥiǧāz, présentait aussi, surtout après 1187, un intérêt stratégique bien supérieur à Ṣadr. Ce départ dut être volontaire et totalement contrôlé par ʿAlī b. Saḫtkamān, puisqu'il réussit à imposer comme gouverneur de la citadelle qu'il quittait un membre de sa famille, Ibrāhīm b. Abū Bakr b. Saḫtkamān.

ʿAlī b. Saḫtkamān appartenait à la clientèle d'al-Malik al-ʿĀdil comme l'atteste sa *nisba* (al-ʿĀdilī) présente aussi bien à Ṣadr que sur l'île de Graye. Il est fort possible que le frère de Saladin soit intervenu directement auprès du sultan pour obtenir cette nomination. Peu après la prise de Jérusalem, suite à la conquête des nouveaux territoires, Saladin entreprit une vaste redistribution de *wilāya*-s et d'*iqṭāʿ*-s ; son frère, al-Malik al-ʿĀdil, reçut justement plusieurs *iqṭāʿ*-s en Transjordanie et le long de la route d'Égypte en Syrie dont l'île de Graye était un des points stratégiques [27]. Il est fort possible que la nomination de ʿAlī b. Saḫtkamān sur l'île de Graye soit à mettre en relation directe avec l'implantation nouvelle d'al-Malik al-ʿĀdil dans la région.

Gouverneurs de Ṣadr	Gouverneurs de l'île de Graye
Ṣārim al-Dīn Bazġaš (signalé en 578/1183 jusqu'en 579/1183).	
ʿAlī b. Muḥammad Saḫtkamān (579/1183 - fin 582-début 583/1187).	
Ibrāhīm b. Abū Bakr b. Saḫtkamān à partir de 583/1187.	ʿAlī b. Saḫtkamān (à partir de 583/1187).
	Bāḫil (fin VI[e]/XII[e] siècle ?)

26. J.-M. Mouton, *op. cit.*, p. 54.

27. Voir St. Humphreys, *From Saladin to the Mongols*, Albany, 1977, p. 63.

AnIsl 29 (1995), p. 75-90 Jean-Michel Mouton, Sāmī Ṣāliḥ ʿAbd Al-Mālik
La forteresse de l'île de Graye (Qalʿat Ayla) à l'époque de Saladin. Étude épigraphique et historique.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

INTÉRÊT STRATÉGIQUE DE LA FORTERESSE DE L'ÎLE DE GRAYE.

L'arrivée au pouvoir de Saladin en Égypte en 1169 correspond à l'époque où le royaume de Jérusalem atteignait sa plus grande extension en direction du sud, jusqu'au golfe d'Aqaba. L'importance stratégique de l'île de Graye était telle qu'un des premiers actes du nouveau maître de l'Égypte fut d'en faire la reconquête dès 1170. Le contrôle de ce site par les croisés menaçait directement les établissements musulmans de mer Rouge ; la forteresse contrôlait en effet l'entrée du golfe d'Aqaba et, de là, les croisés pouvaient organiser des expéditions en mer Rouge et donner une dimension nouvelle à la Croisade. La campagne de Renaud de Châtillon en 578/1182 montre de façon très claire que la forteresse était aussi un des derniers remparts contre toute attaque maritime visant les lieux saints de l'islam. Si, lors de cet épisode, la forteresse ne fut pas prise, elle fut du moins neutralisée, permettant ainsi aux hommes du seigneur de Kérak de poursuivre leur course vers ʿAyḏāb et d'approcher de Médine.

Le position de l'île était plus fondamentale encore pour le contrôle de la route reliant l'Égypte à la Syrie. La Croisade et l'installation des royaumes latins avaient considérablement transformé les réseaux de circulation traditionnels entre les deux contrées. La voie nord (Via Maris, *darb al-raml*) qui partait d'Égypte pour longer la Méditerranée dans sa traversée du Sinaï aboutissait désormais au cœur du royaume de Jérusalem et en conséquence n'était plus empruntée par les caravanes. Le seul itinéraire terrestre reliant désormais l'Égypte à la Syrie passait par le Sinaï central puis contournait par l'est le royaume franc. La région autour d'Aylat et de l'île de Graye était, sur cet itinéraire, le secteur le plus exposé aux raids francs car le plus proche des établissements croisés de Kérak et de Šawbak (Montréal des croisés) [28]. La pointe du golfe d'Aqaba constituait un passage obligé que contrôlait la garnison de l'île de Graye ; aux dires de certains chroniqueurs, c'est justement en apprenant qu'une caravane partie de Damas courait de grands dangers au passage de ce verrou que Saladin prit la décision en 566/1170 de mener un raid sur l'île de Graye et de s'en emparer [29]. Le contrôle sur cet itinéraire d'un point fortifié pouvant abriter une garnison susceptible d'accompagner les caravanes dans les sections dangereuses était, on le comprend, fondamental. Il nous semble qu'au moins jusqu'à la prise de Jérusalem en 1187, la forteresse de l'île de Graye fut ce point essentiel assurant la sécurité de la route reliant l'Égypte à la Syrie dans sa partie la plus exposée. Des corps de troupes accompagnaient les caravanes entre Ṣadr et Aylat et d'autres faisaient

28. Dans la notice qu'il consacre à Šawbak, Yāqūt souligne l'entrave que constituait cette forteresse pour les communications entre l'Égypte et la Syrie (*Muʿǧam al-buldān* III, éd. Wüstenfeld, Leipzig, 1866-1873, p. 332). Les deux forteresses de Kérak et Šawbak et leur intérêt stratégique ont été récemment étudiés par H.E. Mayer, « The Crusader Lordship of Kerak and Shaubak, some Preliminary Remarks », *Studies in the History and Archaeology of Jordan* III, éd. A. Ḥadīdī, ʿAmmān, 1985, p. 199-203 ; *id.* « Die Kreuzfahrerherrschaft Montréal (Šôbak), Jordanien in 12. Jahrhundert », *Abhandlungen des deutschen Palästinavereins*, Bd. 14, Wiesbaden, 1990.

29. Abū Šāma, *op. cit.*, p. 486 ; Ibn al-Furāt, *Tārīḫ duwal al-Islām*, éd. al-Šammāʿ, Baṣra, 1967, p. 126.

AnIsl 29 (1995), p. 75-90 Jean-Michel Mouton, Sāmī Ṣāliḥ ʿAbd Al-Mālik
La forteresse de l'île de Graye (Qalʿat Ayla) à l'époque de Saladin. Étude épigraphique et historique.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

de même entre Aylat et la Syrie du Sud [30]. Si la sécurité le long de cet itinéraire était loin d'être totale, le maintien de la garnison de l'île de Graye permettait à la route reliant les deux grandes entités du royaume de Saladin de rester ouverte.

Le sultan ayyoubide utilisa également cette forteresse comme base pour lancer des attaques en territoire franc, notamment contre Kérak et Šawbak. Les contingents égyptiens, souvent sollicités par Saladin, se rassemblaient à Aylat avant de mener l'offensive. En cas d'échec ou après des expéditions de pillage, la forteresse jouait le rôle de base arrière de repli [31]. Il n'est pas impossible, comme le laissent entendre certaines sources, que, si en 578/1182 Renaud de Châtillon tenta de s'emparer d'Aylat, c'est qu'il avait à souffrir des raids contre Kérak, menés depuis cette base [32].

Avec la reconquête de Jérusalem, des villes côtières de Palestine et des places de Kérak et de Šawbak, la forteresse de l'île de Graye perdit de son importance stratégique. La réouverture de la Via Maris détourna le trafic caravanier vers le nord, la route du Sinaï central n'étant plus désormais que peu utilisée dans les liaisons entre l'Égypte et la Syrie. Cependant, la sécurité retrouvée le long de cet itinéraire draina les pèlerins allant effectuer le *ḥağğ* [33] ; ceux-ci pendant très longtemps, pour des raisons de sécurité, avaient emprunté la route de la vallée du Nil pour gagner les ports de la mer Rouge et s'embarquer vers Ğidda. La vocation de l'île de Graye fut donc désormais d'assurer la sécurité des pèlerins contre les attaques des bédouins et de protéger la cité d'Aylat sur l'autre rive du golfe. Située à la jonction des routes du pèlerinage syrienne et égyptienne, cette cité recouvrait alors une prospérité fondée sur le commerce qui avait été la sienne jusqu'au commencement des croisades [34]. La situation de la forteresse de l'île de Graye convenait mal à ces nouvelles fonctions pour une raison qui avait naguère fait sa fortune : sa difficulté d'accès. De plus, cette citadelle était trop éloignée de la cité d'Aylat pour en assurer vraiment la sécurité, il fallait par voie terrestre près de cinq heures de marche pour joindre les deux points [35]. Aussi, entama-t-elle dès l'époque ayyoubide un déclin irrémédiable.

Il est frappant de constater les destins parallèles des forteresses de Ṣadr et de l'île de Graye. Toutes deux en l'espace de quelques années après la reconquête de Jérusalem (583/1187) perdirent l'essentiel de leur rôle stratégique et ne jouèrent plus qu'un rôle

30. Pour le tronçon Ṣadr-Aylat, voir Maqrīzī (*Kitāb al-Sulūk* (I, 1), p. 83 et 87) et al-Bundārī (*Sanā Barq al-Šāmī*, éd. F. al-Nabrāwī, Le Caire, 1979, p. 322) ; pour le tronçon au nord d'Aylat et notamment le passage près de Kérak, voir Ibn Šaddād (*Sīrat Ṣalāḥ al-Dīn*, p. 66).

31. En 567/1171-1172, après une expédition de pillage menée contre Šawbak, Saladin se replia avec le butin amassé sur l'île de Graye (Maqrīzī, *Kitāb al-Sulūk* (I, 1), p. 44).

32. ʿImād al-Dīn al-Iṣfahānī, *al-Barq al-Šāmī* V, p. 69.

33. Yāqūt, qui écrit dans la première moitié du VI[e]/XIII[e] siècle, note que les pèlerins venant de Fusṭāṭ rejoignaient ceux de Syrie à Aylat, donc empruntaient la route du Sinaï central (*Muʿğam al-buldān* I, p. 422-423).

34. Sur l'histoire de cette cité avant les croisades à la lumière des fouilles archéologiques, voir D. Whitcomb, *Art and Industry in the Islamic Port of Aqaba*, Chicago, 1994, notamment p. 6-11 (référence aimablement communiquée par R.P. Gayraud).

35. Savignac, *op. cit.*, p. 590.

AnIsl 29 (1995), p. 75-90 Jean-Michel Mouton, Sāmī Ṣāliḥ ʿAbd Al-Mālik
La forteresse de l'île de Graye (Qalʿat Ayla) à l'époque de Saladin. Étude épigraphique et historique.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

secondaire avant d'être abandonnées. La forteresse de l'île de Graye fonctionna encore durant l'époque ayyoubide et servit alors, comme Ṣadr, de centre de détention pour les prisonniers francs qui étaient employés comme pêcheurs par leurs geoliers [36]. Il semble que l'abandon définitif du site date du début de l'époque mamelouke ; Abū l-Fidā', qui écrit au début du XIVe siècle, signale que l'endroit a été déserté par le *wālī* qui y résidait habituellement ; celui-ci préférant désormais habiter une tour construite à Aylat [37]. Cette nouvelle résidence, située au cœur de la cité caravanière, sera aménagée par le sultan Qanṣūh al-Ġūrī au début du XVIe siècle et transformée alors en forteresse [38].

En définitive, l'itinéraire appelé dans les sources arabes route de Ṣadr à Aylat (*ṭarīq Ṣadr wa Ayla*) ne fonctionna que durant une période très brève, depuis l'époque où Saladin décida de fortifier ces deux points stratégiques, au début des années 570/1174-1183, jusqu'à la chute du royaume de Jérusalem et des dernières forteresses constituant une menace pour le trafic entre l'Égypte et la Syrie, au milieu des années 580 (1187-1189). Le Sinaï central fut désormais davantage le domaine des pèlerins que celui des militaires et leur itinéraire ne fut plus exactement celui emprunté naguère par Saladin. D'une façon générale, leur route passait quelques kilomètres plus au nord [39]. Seules quelques stations, comme Naḫl, continuèrent à être fréquentées par les pèlerins [40]. Les deux forteresses qui avaient permis d'assurer la pérennité des liaisons entre la Syrie et l'Égypte entraient alors dans une léthargie de plusieurs siècles qui ne prit fin qu'au XIXe et au début du XXe siècle avec les voyageurs européens et les premiers historiens qui s'intéressèrent à ces monuments, témoins privilégiés et quasi intacts d'une époque qui n'a laissé dans tout le Proche-Orient que peu de traces aussi remarquables.

36. Épisode datant de 1217 et rapporté par le pèlerin Thietmar (cité in Savignac, *op. cit.*, p. 595 et n. 3).

37. Abū l-Fidā', *Taqwīm al-buldān*, p. 87 ; trad. Reinaud, Paris, 1848, p. 116 ; texte repris par al-Qalqašandī (*Ṣubḥ al-aʿšā* III, éd. M. Šams al-Dīn, réimp. Beyrouth, 1987, p. 444). La mention de cette tour, qui selon nous est d'époque mamelouke, a conduit certains auteurs à penser que les Francs avaient bâti deux citadelles, une sur l'île de Graye, une autre à Aylat (E. Rey, *Les colonies franques de Syrie aux XIIe et XIIIe siècles*, Paris, 1883, p. 398 sq. ; P. Deschamps, *La défense du Royaume de Jérusalem*, Paris, 1939, p. 37). Cette ambiguïté trouve son origine dans certaines sources arabes qui à propos de la prise de la forteresse en 566/1170 parlent d'une attaque par terre et par mer (*barr*^{an} *wa baḥr*^{an}). Cependant, les sources arabes les plus fiables et les plus proches de l'événement n'évoquent à l'époque de Saladin qu'une seule forteresse (al-Bundārī, Abū Šāma, Ibn Wāṣil, voir *supra* n. 11), et indiquent que cette citadelle est située sur une île.

38. Sur la forteresse d'Aqaba, voir H.W. Glidden, « The Mamluk origin of the fortified khan at al-ʿAqabah, Jordan », *Archaeologica Orientalia in Memoriam Ernst Herzfeld*, New York, 1952, p. 116-118. Voir aussi les représentations de la forteresse chez Léon de Laborde (*Voyage de l'Arabie Pétrée*, p. 49-51 et pl.) et David Roberts. Savignac la signale abandonnée et à demi ruinée dès le début du XXe siècle (Savignac, *op. cit.*, p. 596, n. 1).

39. Sur le *darb al-ḥaǧǧ*, voir la remarquable étude de S. Tamari, « Darb al-Haǧǧ in Sinai, an historical-archaeological study », *Atti della Accademia Nazionale dei Lincei, Memorie*, S. VIII, vol. XXV, Rome, 1982, p. 431-525.

40. L'itinéraire et les étapes de la route de Saladin nous sont donnés par Abū Šāma : Suez, ʿUyūn Mūsā (appelé aussi Wādī Mūsā), al-Ḥiṭā (situé dans le Wādī Lahāṭa), Ṣadr, Rawḍat al-ǧamal, Naḫl, Ǧarāwil, Nābiʿ, Qillat al-Rāʿī et Aylat (Abū Šāma, *Kitāb al-rawḍatayn* II, éd. Būlāq, p. 20 et 28).

AnIsl 29 (1995), p. 75-90 Jean-Michel Mouton, Sāmī Ṣāliḥ ʿAbd Al-Mālik
La forteresse de l'île de Graye (Qalʿat Ayla) à l'époque de Saladin. Étude épigraphique et historique.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Fig. 1. L'île de Graye d'après D. Roberts. (Cl. J.-Fr. Gout).

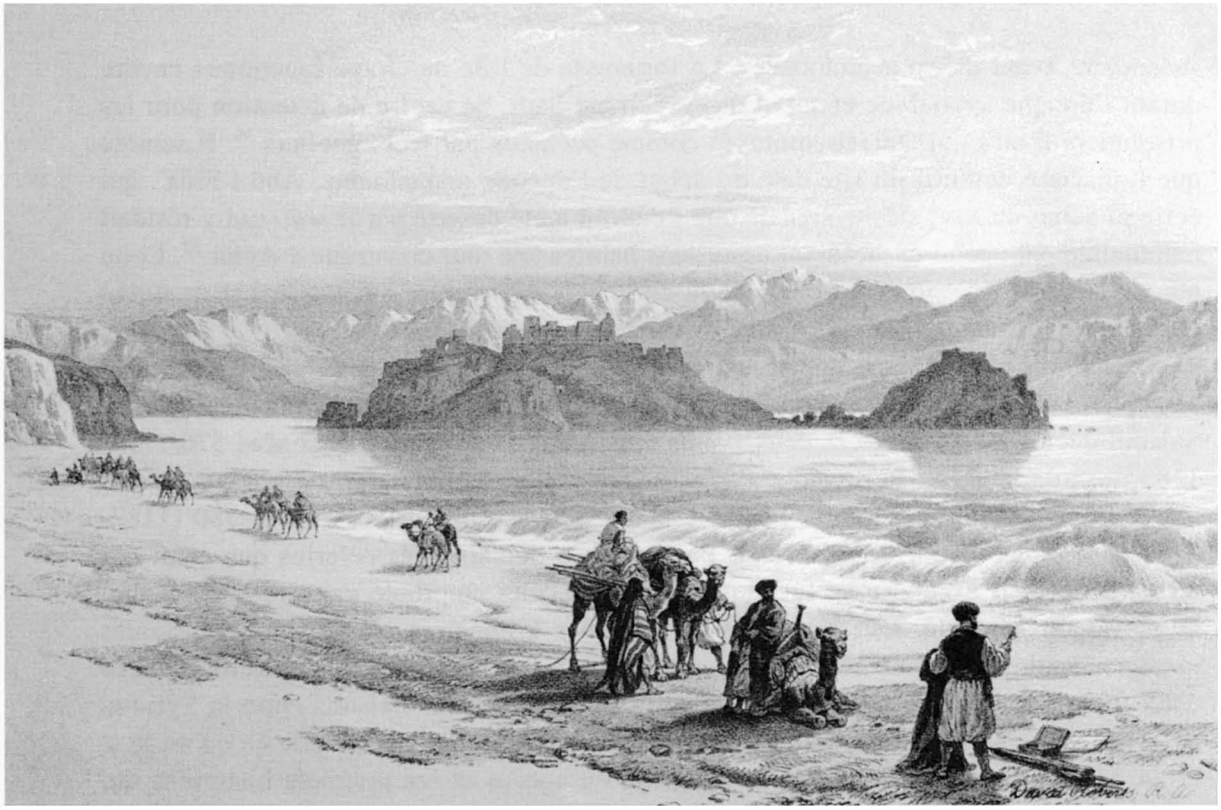
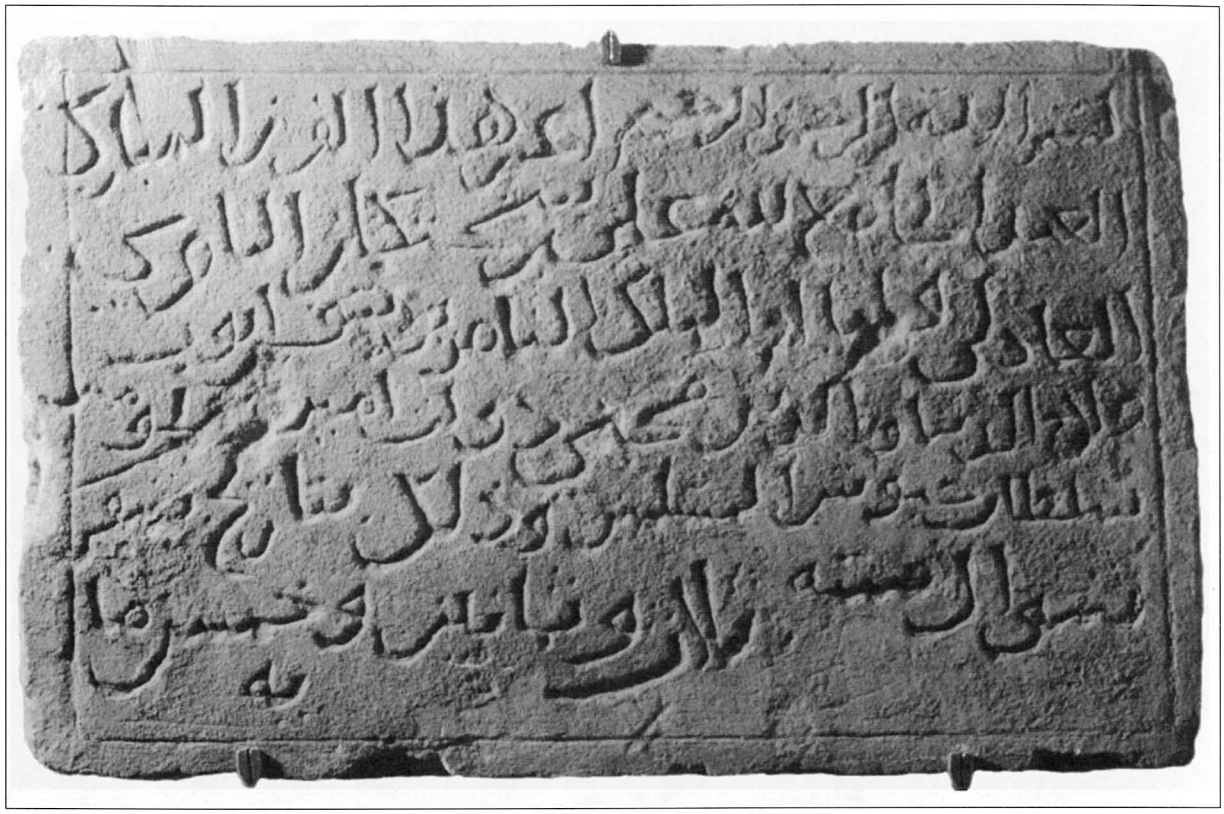




Fig. 2. Mosquée de l'île de Graye (Cl. M. Abu l-Amayem).

AnIsl 29 (1995), p. 75-90 Jean-Michel Mouton, Sāmī Ṣāliḥ ʿAbd Al-Mālik
La forteresse de l'île de Graye (Qalʿat Ayla) à l'époque de Saladin. Étude épigraphique et historique.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Fig. 3. Ins. n° 1.



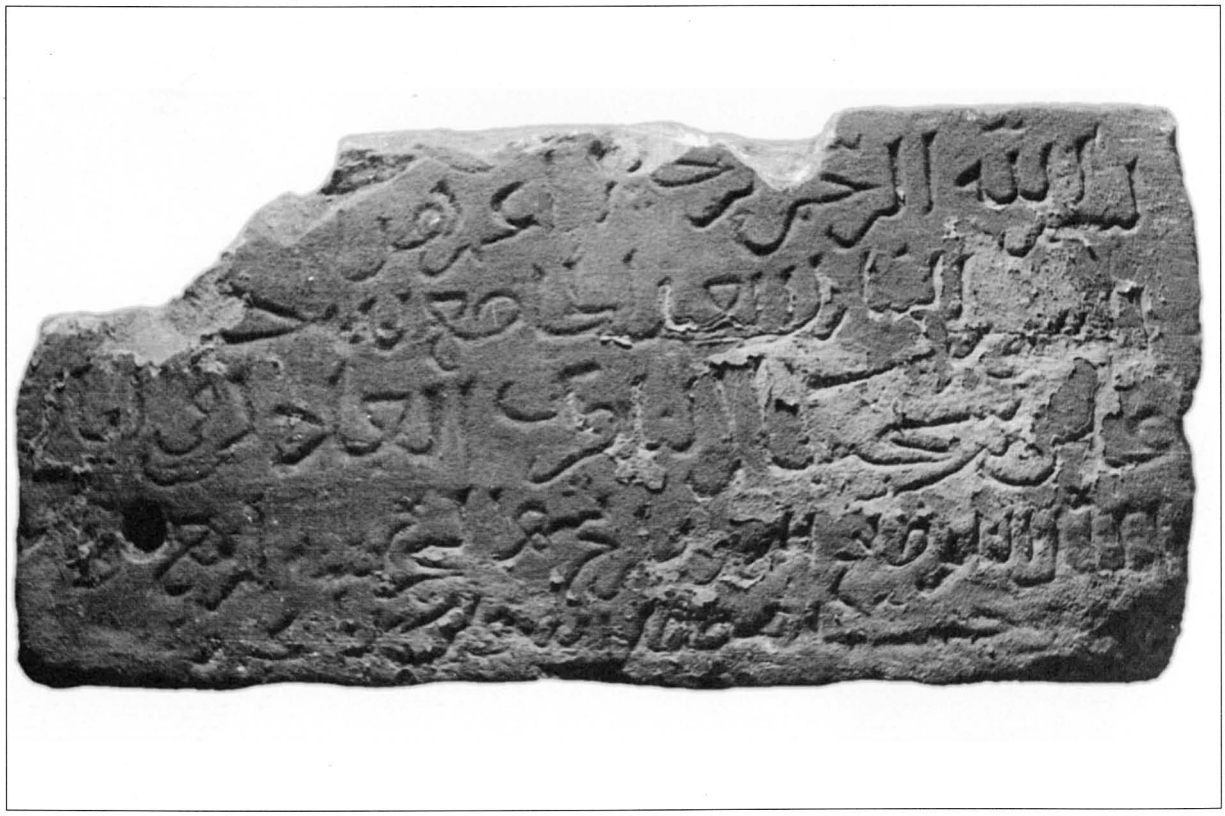


Fig. 4. Ins. n° 2.

AnIsl 29 (1995), p. 75-90 Jean-Michel Mouton, Sāmī Ṣāliḥ ʿAbd Al-Mālik
La forteresse de l'île de Graye (Qalʿat Ayla) à l'époque de Saladin. Étude épigraphique et historique.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

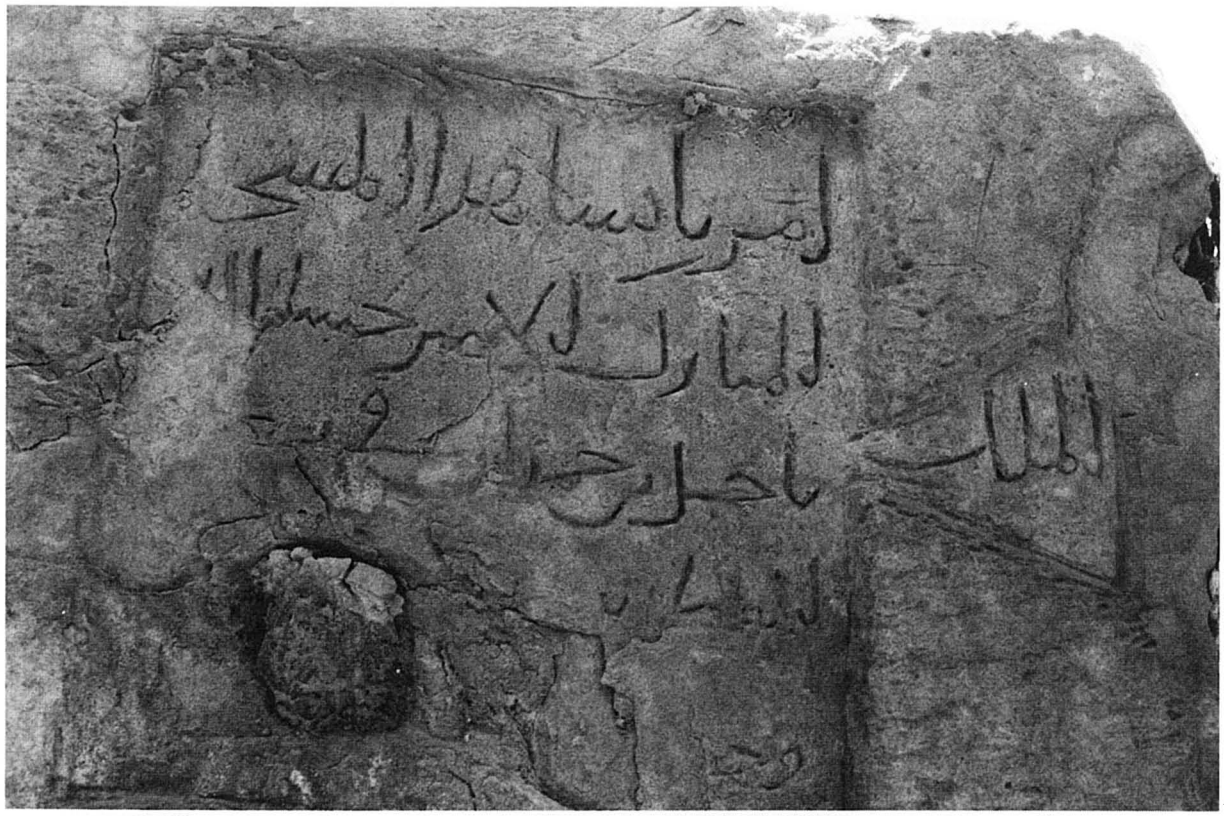


Fig. 5. Ins. n° 3.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net